

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017 – 20H

Le conseil municipal, après avoir adopté le compte-rendu de la précédente réunion aborde l'ordre du jour et accepte d'y ajouter deux points :

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR- HYGIENE ET SECURITE

Ce règlement reprend les principales règles applicables au sein de la collectivité. Il rappelle les modalités relatives aux droits et aux obligations des agents notamment sur les questions relevant de l'hygiène et de la sécurité.

GROUPEMENT DE COMMANDES – TRANSPORTS SCOLAIRES

Est acceptée la convention à passer avec le conseil Départemental pour le lancement de la consultation pour le groupement de commandes pour la mise en œuvre de service de transports scolaires. Mme Duquerroy et Mr Sudre sont désignés parmi les membres de la commission d'appel d'offres pour siéger à la commission d'appel d'offres du groupement de commande des transports scolaires.

Prise en charge des frais de formation BAFD :

Il est décidé de prendre en charge les frais de formation au BAFD d'un agent.

Aménagement de bourg – Dossier de demande de subvention au titre de la DETR

Une demande de subvention sera déposée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. L'octroi de cette subvention aiderait au financement des études relatives au projet d'aménagement de bourg.

Affaires diverses :

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu fin mars et concernera le vote des comptes administratifs.

Des travaux d'assainissement sont à prévoir sur le budget 2017.

Les élèves de CM2 partiront en classe de découverte en Dordogne. La commune sera sollicitée pour la prise en charge des frais de transport et la mise à disposition de deux animateurs de l'accueil de loisirs.

Une lettre d'intention sera rédigée pour reprendre la licence IV du restaurant La Croix Blanche.